

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 septembre 2023

VISANT À SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1514)

Retiré

AMENDEMENT

N° CS63

présenté par

Mme Vignon, Mme Riotton, Mme Heydel Grillere, M. Perrot, M. Haury, Mme Goetschy-Bolognese, Mme Chandler, Mme Petel, M. Sorre, M. Ghomi, M. Marion, Mme Dubré-Chirat, M. Vojetta, M. Sorez, Mme Spillebout, Mme Clapot, rapporteure thématique
Mme Jacqueline Maquet, M. Ardouin, Mme Vidal, M. Fiévet, M. Vignal, Mme Caroit et
Mme Hugues

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, après le mot :

« pornographique »

insérer les mots :

« , y compris des images pornographiques impliquant un ou plusieurs animaux, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'objectif de cet amendement est de s'assurer que les compétences de l'ARCOM relatives aux contenus pornographiques susceptibles d'être vus par un mineur s'étendent aux images zoo-pornographiques afin de permettre une meilleure application de l'interdiction de la zoo-pornographie et de la publication de petites annonces proposant ou sollicitant des actes zoophiles, a fortiori lorsque ces contenus sont accessibles aisément par des mineurs.

Cet amendement s'inscrit en cohérence avec l'article 227-24 du code pénal, lequel réprime les messages pornographiques susceptibles d'être vus par un mineur en y incluant nommément les images pornographiques impliquant un ou plusieurs animaux.

Conformément à l'article 521-1-1 du code pénal, les atteintes sexuelles sur animaux sont des infractions délictuelles dont les peines sont majorées lorsqu'elles sont commises en présence d'un mineur. La diffusion de contenus zoo-pornographiques ainsi que les petites annonces proposant ou sollicitant des actes de zoophilie sont réprimées depuis la loi du 30 novembre 2021.

Pourtant, les images zoophiles diffusées sur internet et les propositions d'actes zoophiles en ligne persistent largement et sont accessibles très simplement, même par des mineurs.

Récemment, un jeune garçon cherchant le moyen de reconnaître le sexe de son lapin a tapé « animal sexe » sur un moteur de recherche. Toutes les pages web alors proposées étaient en lien avec la zoophilie. Il est donc urgent d'agir.